

CENTENAIRE DU CORPS DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Valeur : 1.00 F

Couleurs : pourpre, bleu, gris ardoise

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Pierre FORGET

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 18 juillet 1976 à SAINT-DENIS (Réunion) ;

générale, le 19 juillet 1976.

Le recrutement des officiers s'opérait, sous l'Ancien Régime, en vertu du privilège de la naissance, et la *Grande Illusion* de Jean Renoir montrait naguère la noble survivance de ces traditions.

Chez les officiers de l'armée « royale », la Révolution suscita des réflexes « nationaux », comme l'attitude exemplaire de Kellermann à Valmy, tandis qu'elle ouvrait des écoles militaires, où se formèrent les cadres de l'armée napoléonienne.

La conception moderne de la « Nation armée » fit son chemin et provoqua, après les timides essais de la loi Niel en 1868, le règlement intervenu, au lendemain de 1871, pour l'instruction des armées.

La loi du 13 mars 1875, dont ce timbre célèbre le centenaire, créa alors « un cadre dit d'Officiers de réserve ». Son but était de « fournir à toutes les armes et à tous les services le personnel de complément nécessaire à la mobilisation de l'armée active ».

L'instruction devait pour cela, à partir de 1905 seulement, en raison d'une opposition « bourgeoise », préparer en temps de paix des cadres aptes à remplir les fonctions qu'ils auraient à assumer.

Les énormes effectifs engagés dans la « Grande Guerre » eurent besoin, dès 1914, de ces « officiers de complément » qui combattirent comme les officiers d'active, au péril de leur vie. Après la victoire de 1918, ils constituèrent leur Union nationale, pour continuer à s'entraîner et à s'instruire.

Les officiers de réserve se retrouvèrent, de 1939 à 1945, pour lutter contre l'ennemi, dans les rangs de l'armée mobilisée, comme au sein des organisations de résistance.

Des textes, depuis, ont repris leur statut. Le recrutement passe surtout aujourd'hui par la Préparation Militaire Supérieure, mais encore par les pelotons organisés en deux régiments par région. Les deux filières alimentent les écoles de Coëtquidan, Châlons-sur-Marne, Montargis, Tours, Angers...

Le même esprit que celui de leurs anciens, défendre le sol national et préserver l'indépendance de la France, anime ces hommes, qui sont au nombre de 100 000, dont 65 000 se regroupent au sein de l'Union nationale des officiers de réserve.

